



Ecole maternelle
9 rue de Château-Jouan 37320 TruYES
Tel/Fax: 02 47 43 46 86
ecm-tr_uyes@ac-orleans-tours.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 3 juin 2016

Présents :

Municipalité : M De Colbert M Birocheau, Mme Coutable, Madame Plou

DDEN : M Meunier

Invité : Frédéric Ondet, responsable de la restauration scolaire

Enseignantes : Mme Cassabé, Mme Richard-Fénéant, Mme Cheminant, Mme Caillaud, Mme Feugère

Représentants des parents d'élèves : Mmes Aubrey, Faussabry, Greiner, Mme Bisson (suppléante),
M Berrima

ATSEM : Mmes Comte, Dauphin, Michardière

Excusés : Mmes Rochard, Besnier (Atsem) Mme Delafont (IEN), Mme Casamitjana

1 Approbation du procès verbal

Après lecture, le procès verbal du deuxième conseil d'école est approuvé à l'unanimité

2 Bilan de l'année 2015/2016

Les horaires:

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h30 / 13h20-15h35.

Le mercredi 9h-12h.

Ces horaires ont permis une meilleure prise en compte des besoins des enfants qui déjeunent dans de meilleures conditions. Les PS, couchés tôt peuvent ainsi profiter d'un vrai temps de classe sur la deuxième partie de l'après midi. L'équipe de la maternelle souhaite poursuivre ainsi. Nous n'avons pas constaté de différence d'état des élèves le matin lorsqu'ils arrivent, et leur disponibilité pour apprendre est plus grande en fin de matinée.

En ce qui concerne la répartition de travail pour les ATSEM, leur pause méridienne, allongée d'un quart d'heure permet de déjeuner plus tranquillement.

Seul la fin de l'après midi du vendredi (17h) est un peu compliquée pour terminer l'entretien et le rangement des classes.

M Berrima et Mme Faussabry font part d'une insatisfaction de quelques parents concernant ces nouveaux horaires de fin de classe à 15h35, pour des raisons d'organisation personnelle.

La parole est donnée à F. Ondet en ce qui concerne la restauration. Le bilan est également positif, les conditions de restauration avec deux services sont très satisfaisantes. Par ailleurs, les ATSEM apprécient une pause méridienne allongée d'un quart d'heure.

Les horaires resteront inchangés.

Un point est à noter concernant **les retards** toujours trop fréquents malgré un rappel dans les cahiers en cours d'année. Les enfants en retard seront désormais conduits dans leur

classe, seuls, par le personnel de l'école. Ces dispositions seront appliquées dès la rentrée prochaine.

- projet cirque

Comme prévu, les enfants ont bénéficié de la présence des artistes de la « p'tite fabrique de cirque » une fois par semaine depuis le mois de janvier. Le spectacle de la fête de l'école permettra de constater les acquisitions réalisées.

La satisfaction est générale et les élèves auront ainsi découvert une discipline qui leur était jusqu'alors inconnue

Parallèlement, les élèves des deux écoles ont assisté à une représentation sous chapiteau fin mars

- Ecole et cinéma

Les deux projections se sont déroulées au cinéma de Cormery dans le cadre du projet « maternelle au cinéma ».

Les deux séries de courts métrages ont permis aux élèves de découvrir des films d'animation très variés, enrichissant ainsi leur approche de l'image et leur capacité à la lire.

- Rencontre Usep

Elle a eu lieu le mardi 24 mai, à Sorigny. Le transport a été assuré par 2 bus. Une réunion préparatoire a eu lieu à l'école le 2 mai.

Les parents accompagnateurs de toutes les sorties sont remerciés.

- APC

Tous les MS et GS ont profité d'un atelier d'initiation à l'informatique

Tous les élèves de GS ont profité d'un atelier d'initiation à l'anglais. Ces ateliers sont inscrits au projet de l'école.

Parallèlement, les enfants qui rencontraient des difficultés particulières ont été accompagnés individuellement par les enseignantes de l'école. Des évaluations de langages et de numération ont aussi été proposées lors de ces temps d'APC, pour des conditions optimales de passation.

- RASED

Nous avons fait appel aux membres du réseau à différentes reprises notamment pour accompagner des enfants en difficultés dans leur intégration en tant qu'élèves. La maitresse G rééducatrice a pu effectuer un travail sur le long terme avec plusieurs élèves de MS en petits groupe et est aussi intervenue auprès d'élèves en situation individuelle.

Des équipes éducatives ont été proposées pour accompagner des élèves qui avaient besoin d'une attention et d'une aide particulière.

- Santé scolaire

PMI : Les bilans orthoptiques ont lieu en début d'année

Santé scolaire :

Les élèves ont tous été bénéficié d'une visite médicale durant leur scolarité de maternelle.

3 Rentrée 2016/2017

- Accueil des futurs PS

28 élèves inscrits.

La réunion de présentation de l'école a eu lieu le 27 mai à l'issue des inscriptions.

2 ½ journées d'échanges avec le RAM ont permis aux futurs élèves de rencontrer leurs aînés dans la classe et en motricité.

La matinée du 28 mai sera consacrée aux ateliers en compagnie des parents.

Les enfants pourront enfin, par groupe de 2 ou 3 venir passer un moment seuls en classe durant ¾ d'heure.

Leurs parents resteront à proximité.

Le projet se poursuivra en partenariat avec le relais d'assistantes maternelles de la CCVI
Une rentrée échelonnée sera envisagée à l'identique de la rentrée 2016 par demi groupe, les 1^{er} et 2 septembre

Effectifs

Le nombre de futurs inscrits est actuellement de 28 enfants en PS

28 élèves en MS et 37 en GS

41 élèves quitteront la maternelle pour entrer au CP. L'inscription au CP se fait automatiquement avec la bascule des données.

Répartitions prévisionnelles

Une classe de PS, 1 classe de PS/GS ,2 classes de MS/GS

Pour répondre à une demande de quelques parents, les répartitions dans les classes se font sur des critères pédagogiques. Il est souvent nécessaire de séparer certains enfants dont le comportement ne favorise pas la réussite des apprentissages.

4 Partenariats

APE-

Le partenariat avec l'association de parents d'élèves des écoles est toujours constructif et agréable. Leur investissement dans la vie de l'école, basé sur des relations de confiance, permet de proposer aux enfants des projets communs, notamment le carnaval et la fête de fin d'année

Le Carnaval a eu lieu cette année en partenariat avec l'APE, l'ALSH et la municipalité pour le plaisir de tous. Une participation réelle de l'ensemble des familles encourage la poursuite de ce projet commun.

La fête de l'école se déroulera comme convenu le 25 juin dans le parc du château, en collaboration avec les artistes –intervenants de « la petite fabrique de cirque ».

RAMEP

Pour la cinquième année, les assistantes maternelles qui le souhaitent ont pu profiter des ateliers proposés par Sylvie BEAUMONT, éducatrice et coordinatrice du RAMEP. Ses échanges sont enrichissants pour tous et permettent de proposer aux enfants, futurs élèves, de se familiariser avec les lieux.

La convention d'utilisation des locaux devra être révisée.

Concernant l'ALSH et le restaurant scolaire, les relations fréquentes ont permis toute au long une cohérence éducative, nécessaire aux enfants. Leurs responsables sont remerciés pour ce partenariat.

La parole est ensuite laissée à deux représentants de parents qui souhaitent faire part des résultats recueillis suite au questionnaire proposé aux familles.

En préambule M Berrima fait part d'une satisfaction globale de l'ensemble des familles qui ont répondu au questionnaire concernant la vie de l'école. Dans ce domaine le temps de repos des MS a de nouveau été évoqué. Il est répondu qu'une proposition est faite individuellement en fonction de demandes particulières des familles ou du constat de fatigue par les enseignantes au cours de la journée, sous réserve de places disponibles dans le dortoir. Le manque d'espace ne permettant pas de proposer ce temps de repos à tous, malgré de réels besoins reconnus par les enseignantes.

Concernant le temps de pause méridienne, les familles sont plutôt satisfaites du contenu des repas.

Un point sur le stationnement sera fait ensuite.

M Le Maire demande que le questionnaire soit plus précis et plus ciblé pour pouvoir apporter si besoin, d'éventuelles améliorations.

5 Relations avec la municipalité

- Remerciements

L'équipe remercie la municipalité pour les travaux réalisés et les investissements faits (casiers et porte manteaux, étagères bureau, fin des panneaux de liège...) cette année.

- ATSEM

Le remplacement des ATSEM est toujours assuré. Ces remplacements sont vraiment nécessaires pour le bon déroulement des journées et l'équipe remercie particulièrement la municipalité.

Un poste supplémentaire d'ATSEM est à nouveau demandé. La répartition de la charge de travail reste très lourde, malgré l'entraide. Cette année, la présence de deux jeunes effectuant un service civique dans les deux écoles a été précieuse. Ils sont remerciés pour leur disponibilité.

Madame Rochard, actuellement en congé, reprendra son poste à temps partiel à la rentrée, pour trois mois avec une adaptation progressive de son emploi du temps.

Stationnement

La parole est donnée à M Berrima et Mme Faussabry suite au questionnaire proposé aux parents

Le stationnement devant l'école semble difficile les mercredis midis et vendredis soirs. Madame Coutable propose que les enseignants se garent sur le parking de la salle des sports. Un essai sera fait.

Entretien des locaux

La classe de Madame Cassabé a été entretenue au savon noir durant toute cette année scolaire. De l'huile de lin a été appliquée sur les dalles durant les vacances, à titre d'expérience par Mme Cassabé et Mme Michardière, facilitant ainsi l'entretien, améliorant l'imperméabilité et redonnant du brillant.

Il serait souhaitable que l'ensemble de l'école puisse être entretenu de cette manière pour rénover et prolonger les revêtements de sols. M Birocheau propose de se renseigner sur l'utilisation d'une machine permettant de polir et/ou de passer l'huile de lin.

Investissements

Matériel

- Une tablette numérique a été achetée.
- La demande d'installation du TNI suit son cours et une classe sera équipée cette année.
- Quelques gilets jaunes permettant la prévention lors des sorties scolaires seraient souhaitables. Une demande sera également faite auprès de la MAIF établissement

Entretien et travaux intérieurs

- Un devis a été fait pour la rénovation des peintures des parties communes (hall, entrée). Le montant très élevé nécessitera peut être la rénovation en plusieurs tranches de travaux. D'autres devis seront établis.
- L'isolation phonique est toujours en cours d'étude.

Espaces extérieurs

- Une demande est faite pour supprimer les ronces qui poussent dans le chemin qui conduit au restaurant scolaire.
- Un des bacs de jardinage n'est plus utilisable en raison de la croissance importante d'un arbre ornemental à l'intérieur. Un nouveau bac serait souhaitable si possible.
- L'espace enherbé devenu dangereux au fil du temps (ornières, bordures saillantes), a été condamné pour garantir la sécurité des enfants.

M Le maire prend note de la nécessité de rénover cet espace.

M le Maire remercie l'ensemble des partenaires pour les relations cordiales et constructives qui existent au sein de la commune. Mme Richard-Fénéant remercie de même la municipalité et l'association de parents d'élèves et les membres du conseil pour leur soutien et leur accompagnement dans un climat de confiance, garantissant le bon fonctionnement de l'école au service des enfants.

La séance est levée à 20h

La directrice

La municipalité

Les parents d'élèves